

Lorraine | Environnement Tir de prélèvement du loup : les associations montent au créneau

Le prochain abattage du loup solitaire qui sévit dans le triangle Toul-Mirecourt - Neufchâteau et qui décimerait les troupeaux d'ovins a été annoncé le 4 juillet par la préfecture de Meurthe-et-Moselle. Forts du succès de trois pétitions, les défenseurs de l'animal sont plus que jamais mobilisés.

<https://www.vosgesmatin.fr/environnement/2019/07/21/tir-de-prelevement-du-loup-les-associations-montent-au-creneau>

Vosges Matin Le 21/07/2019

Pour les défenseurs du loup, « l'État n'a pas su anticiper le retour de l'animal en plaine ». Photo VM /Olivier JORBA
Photo HD

Le 4 juillet dernier, le préfet de Meurthe-et-Moselle a annoncé qu'il allait bientôt autoriser l'abattage d'un loup par un tir de prélèvement. Il n'attend plus qu'un arrêté ministériel. Selon le représentant de l'État, cet animal solitaire aurait commis de nombreuses attaques de troupeaux (160 depuis 2017) et ce, dans le triangle Toul-Mirecourt-Neufchâteau. Suite à cette annonce, trois pétitions ont été lancées et ont recueilli, à ce jour, plus de 223 000 signatures. Cette forte mobilisation a incité une vingtaine d'associations environnementales et de protection des animaux à réagir, par l'intermédiaire de Me Anne Riou, avocate à Nancy et qui, ces dernières années, a multiplié les recours contre les tirs de défense.

« Un rôle primordial »

« Cette mobilisation est l'occasion d'évoquer le loup, assez peu connu du public et qui, contrairement à certaines idées reçues, est revenu naturellement dans notre pays il y a plus de 25 ans dans les Alpes », explique la robe noire. « Sa présence est avérée dans le massif vosgien à partir de 2011. Le loup, contrairement à l'ours, n'a pas été réintroduit, il revient de manière naturelle. Son rôle est primordial et beaucoup de gens l'ignorent. Il est le premier prédateur au sommet de la chaîne alimentaire et contribue ainsi à limiter les populations d'ongulés. Il limite aussi la dégradation de la flore et des arbres ».

« Désinformation insupportable »

Pour les associations, l'État n'a pas su anticiper le retour du loup en plaine, « annoncé pourtant depuis des années. Et il est mené une politique de communication qui tronque les informations en vue de légitimer sa destruction. Abattre ce loup est un échec cuisant qui ne résoudra rien. Il reviendra. Le pastoralisme, l'élevage ovin et le loup peuvent coexister, il convient de s'adapter. La présentation faite par la préfecture est outrancière : le loup est présenté comme un psychopathe, au comportement anormal, l'État n'hésitant pas à soutenir qu'il a, à lui seul, tué, " plus que tous les loups d'Occitanie ". Cela ne peut être toléré. Beaucoup de chiens

errants sont aussi responsables de la mort des ovins. Cette désinformation est insupportable ».

Pour Me Riou, le loup « a, en réalité, un comportement tout à fait normal. C'est un animal opportuniste qui considère les ovins comme des proies faciles d'accès, car non protégées. Les mesures de protection sont connues mais ne sont pas encore totalement en place. Avocate, j'ai été confrontée à des dossiers dans lesquels personne n'avait en réalité de certitude sur rien. Ni sur la présence effective du loup, ni sur les chiffres de ses supposées victimes. Ma seule conviction était que les mesures préconisées indispensables n'étaient pas respectées ».

Les associations : AJAS, ASPA Vosges, ASP Forêt de Haye, ASPAS, AVES, CNPA, Éducation Éthique Animale, Flore 54, FNE 03, GEML, HIRRUS, IFAW, LAEO, La voix des loups, Loup.org, OABA, Oiseaux Nature, Pôle Grands Prédateurs, Sea Shepherd, SPA Saint-Dié, Sur les Traces du Loup, Tendua.

Eric NICOLAS